



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre l'insécurité routière : bilan des contrôles routiers pour le premier week-end de chassés-croisés

Angoulême, le 2 août 2021

A l'occasion du premier grand week-end de chassés-croisés entre juilletistes et aoûtistes, la préfète, Magali Debatte, a demandé aux forces de l'ordre de renforcer les contrôles routiers sur l'ensemble du réseau routier du département, dans un contexte toujours préoccupant de l'accidentalité routière en Charente.

Entre le 30 juillet et 1^{er} août dernier, 250 véhicules ont été contrôlés et plus de 210 infractions (hors contrôles automatisés) au code de la route ont été relevées dont :

- 1 grand excès de vitesse supérieur à 40 km/h ;
- 205 excès de vitesse avec contravention, dont deux ayant conduit à une rétention du permis de conduire ;
- 1 conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 2 conduites sous stupéfiants ;
- 2 usages de distracteurs.

Par ailleurs, 270 infractions pour excès de vitesse ont été relevées par contrôles automatisés.

Enfin, 22 poids-lourds ont été verbalisés pour non-respect de l'interdiction de circuler le samedi 31 juillet entre 7 heures et 19 heures, en application de l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif aux interdictions complémentaires de circulation des véhicules de transport de marchandises pour l'année 2021.

La préfecture rappelle que ces opérations de contrôles se renouvelleront tout au long de l'été et se poursuivront à la rentrée afin de lutter contre les comportements dangereux sur tout le territoire de la Charente.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex